Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 83 (1995)

Heft: 3

Artikel: Congrès des femmes suisses : le passé, enseignement du présent

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-280617

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Congrès des femmes suisses: le passé, enseignement du présent

Marcher a toujours été un bon moyen de prouver le mouvement. C'est ce qu'ont fait les femmes. Quatre congrès ont jalonné leur marche. Celui de 1996 est l'occasion de poursuivre sur la lancée de 1896.

Le 5° congrès des femmes suisses est tourné vers l'avenir. Il donne aux femmes la chance de pouvoir dire ce qu'elles veulent dans cette perspective et quelle part de responsabilité elles comptent y prendre. Et aussi d'affirmer leur solidarité par delà leurs différences. Il y aura des confrontations, mais il y aura aussi beaucoup de rencontres: les «anciennes», celles qui ont vécu 1975 dont est sorti l'article sur l'égalité, peuvent en témoigner.

Un bref regard en arrière n'est pas inutile au moment de se tourner vers l'avenir. Il permet de prendre conscience du rôle que les congrès antérieurs ont joué et de leur importance. Il permet aussi de mesurer le chemin parcouru et de prendre confiance dans ses forces pour la nouvelle étage.

Les archives de FS conservent bien heureusement un article d'Emilie Gourd paru dans le numéro 127 du journal, alors appelé Le Mouvement féministe, du 2 octobre 1921. Elle y rappelle ce qu'a été le premier congrès en septembre 1896:

«Nos aînées nous l'ont souvent dit, quelles révélations il (le Congrès de 1896) leur apporta, quels horizons il ouvrit à celles qui entraient avec une certaine timidité encore dans le mouvement féministe, quel élan il donna à l'activité des autres, déjà plus avancées et plus compréhensives des besoins nouveaux de la femme, quel désir de groupement et de coordination de leurs efforts il leur inspira... Féminisme alors assurément très modéré. Certains problèmes qui nous passionnent actuellement et que personne n'aurait plus l'idée de qualifier d'extrêmes, et notamment la revendication essentielle et pressante, qui est devenue pour nous la base indispensable et la racine profonde de toutes les autres - le droit de vote - furent simplement mentionnés, effleurés, et prudemment remis à d'autres temps... Les questions qui, au contraire, furent largement traitées au Congrès touchaient à l'éducation, puis à l'enseignement professionnel de la femme. Et c'était parfaitement

L'inégalité de salaires entre l'homme et la femme accomplissant le même travail est encore de règle dans de nombreuses professions...

Mais nous avons avancé cependant. Il y aurait ingratitude, et coupable ingratitude à ne pas le reconnaître. Et cette avance ne se manifeste pas seulement par des faits, mais aussi par une atmosphère... par le nombre de celles qui se pressent derrière nous et avec nous, alors que les congressistes de 1896 n'étaient qu'une minorité d'élite. Certes, les temps ne sont pas faciles, et le vent réactionnaire qui souffle sur notre pays entrave à chaque instant notre marche (Emilie Gourd écrit en 1921!) Pays à la fois de traditions anciennes et de démocratie avancée, nous nous heurtons constamment à cette double barrière des préjugés tenaces et des consultations populaires. Mais de plus en plus, nous nous sentons appuyées et soutenues par celles pour lesquelles, avec un désir de solidarité que rien ne peut démentir, nous travaillons. Les pionnières de 1896 ont creusé le sillon. Depuis vingtcinq ans, il a été ensemencé. La moisson n'est pas mûre, oh! non. D'ailleurs, pourra-t-elle jamais l'être, si la marche ascendante doit se continuer, et si toute réforme obtenue doit entraîner avec elle la demande d'une autre? Mais déjà, sur bien des points, le blé lève.

Une nouvelle moisson se prépare pour janvier 1996...



L'Ecole des hautes études commerciales (HEC) ouvre l'inscription pour un poste de

professeur-e de sciences actuarielles

avec orientation assurances sur la vie et assurances de pension. Il s'agit d'un poste à temps partiel (professeur-e associé-e ou, en cas de fractionnement du poste, professeur-e-s extraordinaires). Exigences: doctorat, publications scientifiques, expérience pratique. Entrée en fonction: 1er septembre 1995.

Avant de déposer leur candidature, les intéressé-e-s voudront bien demander le cahier des charges au prof. O. Blanc, doyen de l'Ecole des HEC, BFSH 1, 1015 Lausanne, tél. 021/692 33 40, fax 021/692 33 45. Délai de candidature: **15 avril 1995.**

Soucieuse de promouvoir l'accès des femmes à la carrière académique, l'Université encourage les candidatures féminines.



La Faculté de médecine de l'Université de Lausanne met au concours le poste de

professeur-e ordinaire d'orthopédie et de traumatologie

avec fonction hospitalière de chef du Service d'orthopédie et de traumatologie de l'appareil moteur.

Les candidat-e-s doivent pouvoir faire état d'une longue expérience dans le domaine de la clinique et de la recherche, et être en mesure d'assurer un enseignement universitaire de haut niveau.

Les candidat-e-s sont prié-e-s de faire parvenir leur curriculum vitae et leur dossier scientifique au professeur C. Perret, doyen de la Faculté de Médecine, Rue du Bugnon 9, CH-1005 Lausanne, **jusqu'au 30 avril 1995**. Le cahier des charges peut être obtenu à la même adresse.

Soucieuse de promouvoir l'accès des femmes à la carrière académique, l'Université encourage les candidatures féminines.